

**CONCOURS POUR L'EXÉCUTION DE DEUX PUPITRES  
DANS L'HÉMICYCLE DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS  
PRESCRIPTIONS TECHNIQUES**

### **Contexte**

A l'initiative du Président de la Chambre des représentants, un concours est organisé auprès des diverses écoles de menuiserie du pays pour proposer deux nouveaux pupitres pour les orateurs, dans la salle des séances de la Chambre des représentants.

Cette salle a été entièrement réaménagée en 1886 après un incendie et contient encore le prestigieux mobilier de l'époque, en acajou massif (voir photos).

Lors des séances plénières de la Chambre des représentants, qui ont lieu au minimum chaque jeudi de la semaine, les députés interviennent en venant se placer, de part et d'autre du pupitre du Président, à un pupitre d'orateur.

Deux pupitres ont été créés pour les orateurs dans les années 1980, en panneaux de Sapelli teintés en acajou (voir photos). Le design de ces pupitres était cependant assez basique et peu en rapport avec le mobilier de style de la salle.

Ces pupitres ont ensuite été remplacées par des pupitres standards en plexiglas, sur lesquels était collé le logo de la Chambre (voir photos). Ces derniers pupitres étaient encore moins en rapport avec le mobilier de style de la salle.

Il est demandé aux participants aux concours de proposer une ou deux variantes de nouveau pupitre, dans le style que les participants estiment le plus approprié pour s'intégrer dans l'ensemble prestigieux de la salle des séances.

### **Prescriptions techniques**

Chaque pupitre est composé d'un piétement stable et d'une tablette légèrement inclinée, permettant de poser une farde A4 ou une tablette type IPad ou autre, avec une latte d'arrêt pour empêcher de glisser. La tablette sera idéalement pourvue d'un emplacement pour déposer un verre d'eau.

Dimensions des pupitres actuels : Hauteur panneau frontal 126 cm, hauteur haut tablette 120 cm, hauteur bas tablette 108 cm, largeur tablette 47 cm, profondeur tablette 45 cm. Ces dimensions conviennent pour l'usage souhaité, sauf le fait que le pupitre n'est pas réglable en hauteur.

Le nouveau pupitre doit être réglable en hauteur, très rapidement et facilement, car les orateurs se succèdent rapidement lors de leur intervention en séance plénière (interventions de deux minutes).

La tablette doit pouvoir recevoir un micro en partie supérieure (voir fiche technique du micro en annexe). Le câblage de ce micro doit être intégré de manière discrète dans le piétement (remarque : la fourniture et pose du micro et câblage ne font pas partie du concours mais doivent pouvoir s'intégrer dans le meuble proposé).

Les pupitres doivent pouvoir être aisément déplacés lors d'évènements : ils seront suffisamment légers et/ou pourvu de roulettes intégrées et/ou pourvus de poignées intégrées pour faciliter la manutention.

Logo de la Chambre : le logo de la Chambre doit être apposé sur la face avant du pupitre. Il doit pouvoir être bien visible quand on regarde le meuble de face, et de taille suffisante pour être lisible. Il peut être soit (thermo-)gravé dans le bois, soit apposé (par exemple plaque en verre ou en inox). Attention : le panneau sur lequel le logo se trouve doit pouvoir facilement être remplacé, au cas où la Chambre voudrait renouveler son logo. La manière dont il sera intégré à l'ensemble fera partie du jugement du jury.

Nom de l'auteur de projet : le nom de l'école et du ou des élèves et professeurs ayant participé au projet pourra être renseigné sur le meuble, sous le piétement ou sous la tablette.

Style, essence de bois et finitions : les candidats sont libres de proposer le style de leur choix, qui peut être résolument moderne, réalisé dans l'esprit du mobilier existant ou se situer entre ces deux extrêmes. De même les essences de bois proposées et la finition (vernis, peinture, ...) sont au choix des candidats. Les candidats sont libres également de proposer un mélange de matériaux (bois, pierre, métal, verre, cuir, ...), étant entendu que le matériaux dominant sera le bois. Il revient aux candidats de proposer un ensemble cohérent qui, par sa qualité esthétique, s'intègre de manière équilibrée dans son cadre prestigieux, sans forcément devoir imiter celui-ci.

Qualité de construction : les assemblages doivent être réalisés avec soin, et l'ensemble doit présenter une grande stabilité et solidité.

## Visite facultative sur place

Afin de bien appréhender le prestige du cadre de la salle des séances et de l'institution, les participants peuvent prendre part à une visite guidée, incluant un parcours dans les bâtiments de la Chambre et dans la salle des séances. Des photos peuvent être prises pendant la visite. Les candidats prendront rendez-vous pour organiser ces visites: [visites@lachambre.be](mailto:visites@lachambre.be) .

## Offre attendue

Attention : afin de garantir un jugement neutre, tous les documents et objets ci-après sont anonymes. Ils sont numérotés d'un code composé de 6 chiffres et 3 lettres, au choix de chaque école. Une enveloppe fermée, numérotée du code, est jointe à chaque projet et contient les coordonnées des auteurs de projets (école, professeurs, élèves) et sera décachetée uniquement après délibération du jury, en sorte de connaître le/les lauréats du concours.

Les offres, y inclus la maquette en grandeur nature à réaliser, sont attendues au plus tard le vendredi 27 mars 2026. Les documents d'offres peuvent être adressés par mail à l'adresse suivante : [infrastructure@lachambre.be](mailto:infrastructure@lachambre.be). La maquette doit être déposée à l'attention du service Infrastructure, M. Yves JACQUES, au Magasin central de la Chambre (rue Ducale 4a, 1000 Bruxelles), entre le lundi 23 mars et le vendredi 27 mars à 16h00 au plus tard. Le magasin est ouvert chaque jour entre 8h00 et 16h00. Un accusé de réception sera remis aux candidats.

Chaque école peut présenter maximum deux variantes de pupitre (prévoir dans ce cas un code de 6 chiffres et trois lettres différent pour chaque projet). Chaque projet sera jugé individuellement.

Chaque candidat introduit pour chaque variante :

Une note explicative, maximum 4 pages A4 : le candidat explique de manière simple les atouts de son projet, les choix esthétiques et techniques, les choix de matériaux, la manière dont le projet trouve sa place dans la salle des séances et contribue au rayonnement de l'image de la Chambre.

Plans de construction en 2D (plan, coupes, élévation) et/ou 3D, indiquant les assemblages, épaisseurs et nature des matériaux, moyens de fixations, toutes les dimensions ;

Une maquette à l'échelle 1/1. Afin de pouvoir comparer tous les projets sur un même pied d'égalité, et afin d'éviter qu'un budget trop important soit investi dans ce concours, toutes les maquettes seront réalisées en pièces de bois massives en pin ou hêtre, soigneusement raboté, et les panneaux seront réalisés en MDF. Les finitions seront brutes (pas de peinture ou vernis). La maquette permettra d'évaluer la forme globale du meuble, son ergonomie, y compris la facilité et rapidité de réglage en hauteur, sa solidité, sa stabilité, sa sécurité, la qualité et le soin des assemblages, la qualité et le soin des détails.

Un nuancier des matériaux : un échantillon de taille suffisante (minimum 10 x 10 cm, de préférence échantillon de format A4) sera présenté pour chaque matériaux prévu dans le projet de meuble définitif, dans sa teinte et finition prévue par le candidat.

Une offre de prix : le prix pour réaliser le meuble définitif, dans ses matériaux et finitions prévus par le candidat.

## Jury

Le jury sera composé du Président de la Chambre, d'un.e Vice-Président.e francophone de la Chambre, de la cheffe de cabinet du Président, de la greffière (secrétaire-générale), du directeur (architecte) du service Infrastructure de la Chambre et des deux menuisiers du service Infrastructure de la Chambre, de la conservatrice du patrimoine de la Chambre. Les membres du Comité de gouvernance seront également invités lors de la sélection.

## Critères d'attribution

- Esthétique (40 % des points): qualité formelle, qualité et soin des assemblages et finitions, qualité des détails, choix des matériaux, cohérence de l'ensemble, intégration par rapport au mobilier et à la salle existante, reflet de l'identité de l'institution et de l'exercice des droits démocratiques, intégration du logo de la Chambre.
- Stabilité, solidité (30 % des points): le meuble doit être solide dans un usage normal et quand on le déplace. Le meuble doit être stable et bien d'aplomb sur le sol en tapis.
- Montant de l'offre (20 % des points).
- Ergonomie et sécurité (10 % des points): facilité pour placer des objets sur le pupitre, facilité pour l'orateur de se placer derrière le pupitre (ne pas se cogner les genoux par exemple), éventuellement hauteur facilement et rapidement réglable, facilité pour déplacer le meuble, sécurité d'utilisation (pas d'arêtes tranchantes pouvant provoquer des blessures ou abîmer les vêtements).

## Récompense

Le meilleur projet recevra une récompense de 1.000 € (en cas d'ex aequo, chaque projet recevra 1.000 €).

Les deux projets suivants recevront une récompense de 500 €.

Les auteurs des dix meilleurs projets seront invités à une réception à la Chambre des représentants. A cette occasion, l'ensemble des projets sera exposé dans le péristyle de la Chambre des représentants.

## Commande

La Chambre se réserve de passer ou non commande du mobilier (une ou deux pièces).

En cas d'ex aequo pour le meilleur projet, elle se réserve le droit de commander une pièce à chaque lauréat.

Il est entendu que le projet pourra être légèrement modifié, en concertation avec les auteurs de projets et les services de la Chambre. Dans ce cas l'offre de prix pourra être modifiée, toujours en concertation entre les auteurs de projet et les services de la Chambre.

Par le fait de participer au concours, les participants acceptent de céder leurs droits éventuels si la Chambre préfère faire réaliser les meubles définitifs par un menuisier professionnel, sur base du/ des deux projet(s) lauréat(s). Dans ce cas le meuble pourra porter le nom de l'auteur de projet.

## Personne de contact

Yves JACQUES, directeur d'administration du service Infrastructure : [yves.jacques@lachambre.be](mailto:yves.jacques@lachambre.be)

## Annexes

Photos de la salle des séances, des anciens pupitres en bois et des pupitres actuels en plexiglas

Fiche technique du micro

**Bijlage 1 : Foto's - Annexe 1 : Photos - Anlage 1 : Bilder**

**Bestaande lessenaar in plexiglas - Pupitre existant en plexiglas - vorhandenes Pult aus Plexiglas**



**Oud lessenaar in hout - Ancien pupitre en bois - altes Pult aus Holz**



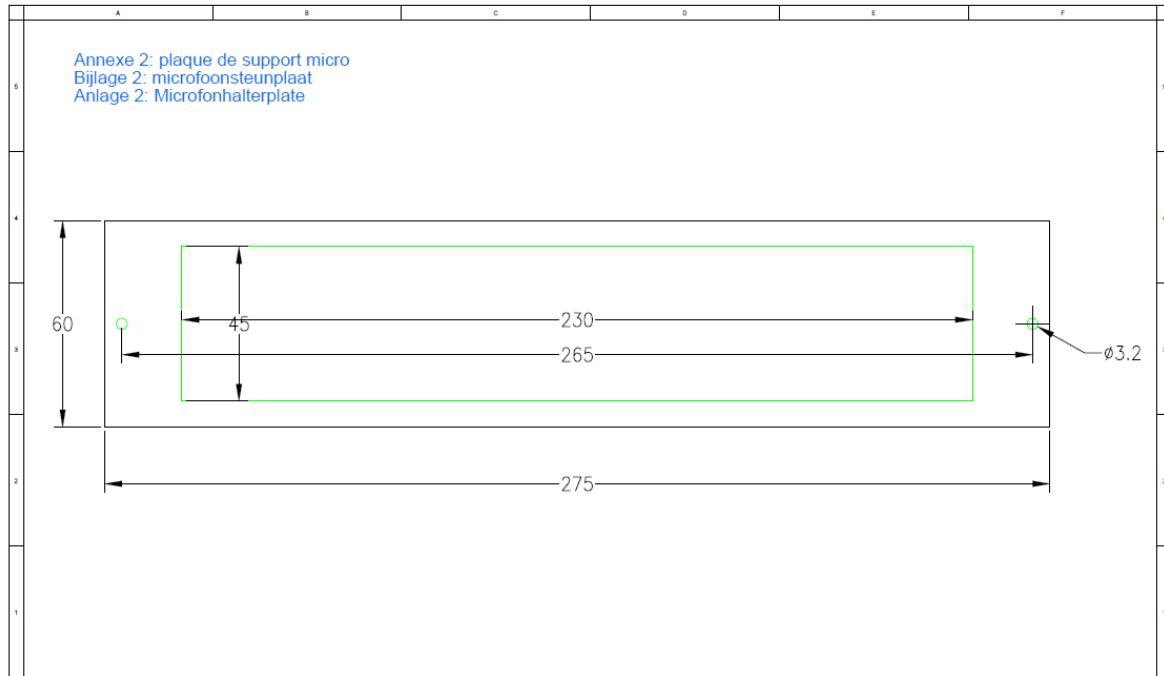
**Algemeen overzicht en details - Photo d'ensemble et détails - Gesamtbild und Details**











<b>AMPTEC</b> professional sound solutions	CUSTOMER: KAMER VAN VOLKSVERTEGENWOORDE TITLE: DETAIL PLEXI DRAWING NAME: BOSCH FLUSH IN BESTAAND TELEVIC SYSTEEM.MEC.RVE.A9.DWG	REVISION: A0 DATE: 07/2024 INITIAL DRAWN: RVE INIT.DATE: 12/01/2023 SCALE: A4 PROJECT: X:\AMPTEC\K\KAMER V VOLKSVERTEGENWOORDE\20200063 - RO INTEGRATOR AUDIOVISUELE INFRASTRUCTUUR VERGADERZALEN\TECHNISCHE
BREMAKKER 45 3740 BILZEN Tel: +32.11.28.14.58 BELGIUM Sales@amptec.be		